

MAÇON EN VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS



PUBLIC :

Tout public.

PRÉREQUIS :

- Savoir lire, écrire et parler français,
- Être âgé de plus de 18 ans,
- Répondre favorable à l'évaluation d'entrée en formation,
- Être apte à la visite médicale.

DURÉE DE LA FORMATION :

Remise à niveau : 108 heures
Soutien individualisé : 115 heures
CCP 1, 2, 3 : 246 heures/CCP
Immersion en entreprise : 210 heures
Examen : 14 heures

Durée totale max. : 1187 heures

*Les parcours de formation sont individualisés, la durée totale de formation par candidat est défini lors de la réunion d'information collective.
(présence obligatoire pour toute inscription.)*

HORAIRES :

Du lundi au vendredi :
8h00-12h00 puis 13h00-16h00.

PARTICIPANTS :

Maximum 12 candidats par session.

LIEUX :

Sur l'un de nos centres agréés :
CAYENNE - Dégrad des cannes,
KOUROU - ZI Pariacabo,
St LAURENT - Av. Gaston monnerville.

INSCRIPTIONS ET DATES :

Les inscriptions doivent être réalisées une semaine avant le début de la formation.
Nous contacter pour plus d'information.
Tél. : 0594.31.36.70,
E-mail : secretariat@formationdom.fr.

PROFIL DES FORMATEURS :

Formateurs expérimentés avec 5 années d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité minimum et 2 années d'expérience dans la formation minimum.

VALIDATION VISÉE :

Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP).

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Évaluation par un jury habilité au vu du référentiel de certification soit :
- Une mise en situation professionnelle,
 - Un dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP),
 - Des résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF),
 - d'un entretien avec le jury.

OBJECTIFS :

- Être capable de construire des ouvrages de petite maçonnerie
- Être capable de réaliser les couches de surface.
- Être capable de poser des bordures et des caniveaux.
- Être capable de construire les réseaux enterrés de faible profondeur.

CONTENU

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation.

Remise à niveau :

Mathématiques/géométrie appliqué au métier.
[Lecture de plan appliqué au métier.](#)
[Connaissance des ouvrages, matériaux et produits.](#)
[Travail en hauteur.](#)
[Habilitation électrique BS/BE manœuvre.](#)
[Habilitation SST + PRAP.](#)

Les aspects liés au développement durable sont étudiés tout au long du parcours de formation.

• Règles de bases :

Communication dans l'entreprise, avec le client ou son représentant et avec les riverains.
Règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail.
Installation des dispositifs de sécurité.
Gestion des déchets de chantier.
Travail à proximité des réseaux.
Implantations des ouvrages.
Fabrication de mortier et de béton.

• CCP 1 : Construire des ouvrages de petite maçonnerie et réaliser les couches de surface :

Construction de petits ouvrages d'aménagement urbain en maçonnerie ou en béton armé Pose de pavés et de dalles manufacturées.
Réalisation de dallages en béton.

• CCP 2 : Poser des bordures et des caniveaux :

Pose de produits manufacturés de type bordures et caniveaux.
Scellement de fontes de voirie.

• CCP 3 : Construire les réseaux enterrés de faible profondeur :

Spécificités et technologie des réseaux secs, causes de non conformité.
Pose de fourreaux et chambres de tirage pour les réseaux «courant faible».
Pose de gaines et chambres de tirage pour des réseaux «courant fort».
Étanchéité.
Branchements particuliers eaux pluviales et raccordement à l'exutoire.

Soutien individualisé.

[Immersion en entreprise.](#)
[Session d'examen.](#)

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Apports théorique par des séance de formation en salle climatisée via support de projection et exposés,
- Livrets techniques remis aux stagiaires,
- Exercices pratique de mise en situation sur plateau technique adapté selon le REAC.
Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

Plus d'information en page 5.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES ET ÉQUIVALENCES :

L'obtention de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles (CCP) permet d'obtenir la qualification titre professionnel.

L'obtention d'un ou plusieurs CCP permet d'obtenir une qualification partielle.
A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Un module ou un bloc de compétence peut octroyer une **équivalence** sur une autre formation qualifiante : Pour plus d'information nous contacter.

PASSERELLES :

Pour connaître **les passerelles** vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences, ou nous contacter.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :

Un maçon VRD peut exercer son activité dans une entreprise des bâtiments et travaux publics, dans une collectivité locale, au sein des services techniques et de voiries ou dans une société spécialisé dans ce domaine.
Il peut évoluer après plusieurs années d'expérience et devenir chef d'équipe ou encore chef de chantier.

Possibilité de s'inscrire sur le CCP de son choix.

Pour plus d'information nous contacter.